



Assemblée Générale

15 Octobre 2020

Présents AMAPE :

Anthony Bourges	Nina Ripoll
Marjorie Paulmier	Charlotte Lombardot
Emmanuelle Gandreuil	Mailfert Emmanuelle
Nathalie Ranchy	Alice Seror
Dufour Maryline	Nelly Orsi
Louise Guibal	Laurène Erenst

Excusés : Gilles Pérole

RAPPORT MORAL :

Merci à toutes les personnes qui ont contribué cette année à la vie de l'association. Il est important de rappeler qu'il n'y a pas de petites contributions, c'est l'ensemble des actions de chacun qui donne vie à l'AMAPE.

L'association comptait sur l'année scolaire 2018-2019, 90 familles membres avec **une augmentation significative cette année de des membres actifs !!!**

Nous avons accueilli de nouveaux membres, nous devons continuer dans cette voie car nous avons besoin de renouveler le bureau. De nombreuses personnes ont quitté l'association, parmi les membres actifs (enfants rentrant au collège, etc...).

Seule association de parents d'élèves dans l'école, cette année, les 10 sièges du conseil d'école étaient pourvus par l'AMAPE (avec 5 suppléants sur la liste).

Cette année le vote se s'est passé exclusivement par correspondance. Il n'est toujours pas possible de faire un vote par internet.

Sur l'année précédente, l'association a eu beaucoup de mal à trouver des bénévoles disponibles pour assurer les initiatives de types événementielles (Bourse aux jouets, soirée Jeux, Friandises de Noël...) mais aussi pour assurer la représentation de l'association, et donc des parents de l'école, dans les diverses instances et réunions en lien avec les autres associations et la Mairie (Comité de pilotage du PEDT, Comité consultatif enfance et éducation, réunion cantine/nutrition, ...).

L'association est consciente de la difficulté pour les parents de concilier vie associative, vie familiale et professionnelle. Cette année, la mobilisation des parents semble plus importante et nous nous en félicitons.

Nous cherchons à nous adapter à ce contexte :

- Pour toutes actions, identifier systématiquement un porteur de projet avant de lancer toute initiative.
- Privilégier 2/3 opérations dans l'année, compte tenu du covid
- L'utilisation des mails, du cahier de liaisons, du panneau d'affichage (une des clés du panneau est confié à Marjorie Paulmier) et la refonte du site de l'AMAPE a permis, nous l'espérons, d'atteindre le plus grand nombre de parents d'élèves. Nous allons créer également une discussion WhatsApp pour diffuser toutes les informations de l'association.

De par notre positionnement et nos statuts, nos actions se doivent de refléter le point de vue des parents de l'école de manière générale. Lorsque des parents nous demandent un complément d'information concernant l'école, le périscolaire, la mairie (par



exemple concernant la cantine, les activités TAP, les transports...), l'association est là pour être votre lien et remonter l'information et obtenir une réponse.

Notre volonté est de porter **la voix du collectif**.

Le bilan est positif mais nous pouvons regretter que nous ayons de moins en moins de maman ou papa présents lors de nos réunions d'informations afin de pouvoir mettre en place nos actions plus sereinement et ne pas solliciter toujours les mêmes. Les membres actifs de l'association, ont un emploi souvent prenant et une vie de famille, être un peu plus nombreux permettrait de garder l'énergie au Top !

Ce soir, cette AG nous permet de remercier chaleureusement tous ceux qui ont donné un peu...beaucoup... passionnément...associativement de leur temps personnel au bénéfice de nos enfants par le biais des actions de l'association.

Les relations avec la commune et l'école :

L'association est régulièrement invitée à participer aux réunions concernant l'enfance (comité enfance et éducation, PEDT, COPIL...) organisé par la Mairie et le Service Petite Enfance et nous apprécions la facilité de communication qui nous est donné au quotidien.

De la même façon, nous apprécions la facilité de communication avec l'école, quel que soit le sujet.

Nous avons conscience, dans les 2 cas, que cette entente/relation n'est pas la norme dans d'autres communes/écoles.

De plus, cette année nous avons été sollicités régulièrement par la mairie pour être informés le plus tôt possible par rapport aux décisions gouvernementales liées au covid qui touchaient la commune. Nous avons apprécié des démarches spontanées de la mairie.

Interventions de l'association :

Nous avons entre autre :

- Contribué aux réunions, comités de pilotage des rythmes de l'enfant, comités Consultatif « Enfance et Education ».
- Mis en place une Réunion d'information sur les rythmes scolaires avec Gilles Pérole
- Contribué activement aux 2 conseils d'école, cette année seulement 2/3 réunions, être vigilant sur le respect du nombre de réunions fixé par l'école.
- Organisé la Bourse aux jouets. Cette journée : vide grenier consacré aux jouets à la Salle Léo Lagrange rencontre un fort succès et est devenu un évènement très attendu.
- La soirée jeux en Avril n'a pas pu être organisée pour cause de Covid.
- Distribution de sachet de friandises (sucre d'orge, barre chocolatée...) aux enfants à la veille des vacances de Noël.
- Le projet Initiative a permis de faire des dessous de plats personnalisés avec les dessins des enfants de chaque classe.
- Remonté les interrogations / le besoin d'informations sur certains points (transport scolaire, cantine, TAPS...) des parents au niveau de l'école, de la Mairie et du Service Petite Enfance.
- L'Aide financière aux classes a été limitée, les déplacements des classes étant limités par le covid.



Nous avons convenu malgré tout d'un montant de 100 € pour les projets et les sorties de fin d'année et 300 euros lors de départ en classe découvertes.

Cette année, les cours d'échecs ont été pris en compte par l'école.

La liste complète des projets auxquels nous avons apporté notre aide financière seront détaillées avec le bilan financier.

COTISATION 2020 -2021

Maintien du prix de la cotisation soit 12 € minimum par famille (L'AMAPE est une association indépendante, tous les fonds sont utilisés pour l'école, aucune quote part reversée à une association nationale)

Approuvé à l'unanimité.

POINT FINANCIER

Exercice à l'équilibre pour l'année scolaire (Nos actions durant l'année et la présence d'une buvette, nous ont permis de maintenir notre trésorerie.)

Pour une meilleure lisibilité les chiffres sont arrondis mais le détail est disponible dans la fiche trésorerie.

Voici la liste complète des projets auxquels nous avons apporté notre aide financière :

- Projet Livres pour l'école pour la rentrée 2019-2020 : 355 €
- Gouter de Noel – 150 €
- Adhésion et Animation de la Ludothèque lors de la soirée Jeux – 400 €
- Participation à l'achat de meubles pour les classes de maternelles (600 euros)
- Participation à la sonorisation pour le spectacle de fin d'année – 100 € (contre 300 euros les années précédentes, cette année nous sommes passés par l'association de M. Levers)
- SACEM – 74 €
- Assurance – 80 €
- Banque, site – 180 €
- Courses pour les Buvette : 150 euros (contre 360 euros l'année précédente)
- Autres ...

Voici la liste des rentrées d'argent (total : 7074 €)

- 90 Adhésions : 1080 €
- Bourse aux jouets et buvette (350), Soirée Jeux, buvette et tombola : 1800 €
- Opération dessous de plats Initiative : 2400

Vote du budget de l'année : Approuvé à l'unanimité



PROJETS POUR L'ANNEE PROCHAINE

Bourse aux jouets sera annulée pour cause de covid

Les friandises de Noël : A maintenir, les enfants ont beaucoup de plaisir à les recevoir.

Soirée Jeux : vendredi soir avant les vacances de février, nous verrons si la soirée est maintenue malgré le covid

Opération Initiatives : ce projet sera repris cette année par Emmanuelle Mailfert

« le bon coin de l'AMAPE » via une page facebook a été proposé (pas de volontaire pour reprendre cette idée jugée non prioritaire, Louise se renseigne malgré tout)

vente avec un stand de Gâteaux sur le marché de Noël (Emmanuelle M se renseigne sur la faisabilité d'avoir un stand de Noël avec les commerçants)

Cette année, la nouvelle directrice Madame Ventre a interdit la vente de chocolat par l'école. Nathalie se renseigne pour voir si cette vente peut être reprise par l'association.

Vente de Sapins de Noël (via botanique ou la pépinière sainte marguerite qui a un de ses enfants dans l'école)
Maryline se renseigne

Photos de Noël (avec le périscolaire), selon le projet retenu voir avec Nathalie et le périscolaire (Aurélien et Emmanuelle se sont proposées également)

Pour simplifier le paiement des cotisations et des dons Alice propose de s'occuper de l'inscription de l'association sur lasso ou sur une page facebook

Il est prévu Emmanuelle G, Marjorie et Alice aillent à la banque pour les signatures et autorisation sur le compte de l'association

Anthony doit envoyer les statuts de l'association à Nathalie

Le prochain Conseil d'école est le 5 novembre

Les bonbons de Noël : Nelly doit préparer le papier qui sera mis dans les cahiers et Anthony s'occupe de la commande (Nathalie doit décider des bonbons à commander)

Chocolat de Pâques : organiser un événement autour de Pâques (Nathalie)



ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Conseil d'administration : jusqu'à 12 membres statutairement

Sont sortants conformément aux statuts :

Fabienne Rousseau

Carole Dubayle

Elus au conseil d'administration	
Jusqu'en Septembre 2021	
Anthony Bourges	Nina Ripoll
Marjorie Paulmier	Bonifacio Caroline
Alice SEROR	Mailfert Emmanuelle
Nathalie Ranchy	Emmanuelle Gandreuil
Dufour Maryline	Laurene Ernest
Aurélie Cabre	Louise Guibal

En jaune, sont élus les nouveaux membres au conseil d'administration pour 2 ans.

L'Assemblée Générale est close à 21h00.

Le Conseil d'administration se réunit immédiatement pour élire le bureau.

Fait à Mouans-Sartoux, le 4 Octobre 2019

La secrétaire

Le président



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15/10/2020

Le Conseil d'administration nouvellement élu se réunit pour l'élection du bureau à 21H30

Sont élus membres du bureau à l'unanimité :

Président : Nathalie Ranchy

Présidente – Adjoint : Anthony Bourges

Trésorière : Fabienne Gandreuil

Trésorière – Adjoint : Aurélie Cabre

Secrétaire : Marjorie Paulmier

Secrétaire – Adjoint : Alice Seror

La séance est close à 22h00

Fait à Mouans-Sartoux, le 04/10/2019. 22h30

La secrétaire

La présidente